

La Gazette

LUDES LE COQUET

Les Conseils
Municipaux

Centenaire du
Monument aux Morts

Pôle Enfance



SENTIERS DE LUDES // VENDANGES SEPTEMBRE 2023

Crédit photo : Pierre JUPIN

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 13 mars 2023	p.02-03
Conseil du 06 avril 2023	p.04-07
Conseil du 22 mai 2023	p.08-11
Conseil du 09 juin 2023	p.12
Conseil du 03 juillet 2023	p.13-14

GRAND ANGLE

Mot du Maire	p.16
Pêle-mêle : Commémoration du Centenaire du Monument aux Morts de Ludes	p.17-19

VIE ASSOCIATIVE

La Roseraie	p.20
La Section Locale	p.21

ÉVÉNEMENTS

Fête de la Musique	p.22
Fleurissement	p.22
Festivité du 14 juillet	p.22
Dragon Ladies	p.23
Don du sang	p.23
Atelier initiation au compostage	p.24
Exposition Photo par Denis Quatresols	p.24
Départ	p.24
Noces de Diamant	p.25
Défilé du 11 novembre	p.25

LE PÔLE ENFANCE

Pêle-mêle Photos	p.26-27
Jeux	p.27

INFORMATIONS

Nouveau défibrillateur à disposition	p.28
Formation en ligne : Compostage	p.29
Triage des biodéchets	p.30
Déchets textiles et technologiques	p.31
Etat Civil	p.32

CABINET INFIRMIER Infirmières à domicile

Heures de permanence au cabinet
du lundi au samedi de 8h à 9h.

Visites à domicile tous les jours,
dimanche compris, en dehors des
horaires de permanence

M^{me} Estelle CAILLOT

Infirmière Conventionnée
Diplômée d'Etat

06.73.51.31.03

caillot.estelle@orange.fr

Rue de Puisieux
(à côté de la crèche)
51500 LUDES

en collaboration avec

M^{me} Bénédicte HERAUX

Infirmière Conventionnée
Diplômée d'Etat

06.12.03.22.42

benedicte.heraux@sfr.fr

Rue de Puisieux
(à côté de la crèche)
51500 LUDES

13 mars 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14 | Votants : 14

Le 13 mars à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 07 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Dominique BLONDEL,
M. Vincent BÉRÈCHE,
M. Michel QUENARDEL,
M. Laurent CORBLIN,
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Angélique FAYOLA,
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,
Mme Magali BIDEAULT.

Absents :

Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 30 janvier 2023
- Participation financière définitive pour le voyage scolaire 2023 à destination de l'île d'Oléron (Classes de CE2, CM1 et CM2)
- Extension de l'éclairage public à l'angle des rues de Romont et de Mailly

INFORMATIONS DIVERSES :

- Préparation de la cérémonie commémorant le centenaire du Monument aux Morts

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/04 : PARTICIPATION FINANCIÈRE DÉFINITIVE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE

Adoptée à 14 voix pour **2023 À DESTINATION DE L'ÎLE D'OLÉRON** (CLASSES DE CE2, CM1 ET CM2)



DÉCIDE D'OCTROYER une participation financière de 4 000.00 € pour le voyage scolaire à destination de DOLUS D'OLÉRON du 03 au 07 juillet 2023 (25 élèves de Ludes X 160 €) et de DE VERSER la subvention sur le compte de l'association LM L'Ecole.

N°2023/05 : EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À L'ANGLE

Adoptée à 14 voix pour **DES RUES DE ROMONT ET DE MAILLY**

- ✓ **APPROUVE** cette demande d'extension car il existait déjà à cet endroit avant les travaux de réfection de la rue de Mailly un lampadaire qui apportait un éclairage utile à ce croisement de rues.
- ✓ **AUTORISE** le Maire d'effectuer les démarches auprès du SIEM pour la faisabilité de ce projet.

INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du courrier de M. Thibault LALLEMENT et de Mme Elodie MARCHIENNES faisant part de leur souhait d'acheter la sente piétonne longeant leur propriété pour stationner leurs véhicules. Cette requête a été refusée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.
- Une seule personne à ce jour s'est portée candidate et a donc été retenue pour le poste d'adjoint technique afin de seconder de mai à fin septembre 2023, l'employé communal.
- Le gerbeur électrique à levée initiale a été livré. Sa manipulation a nécessité une formation CACES de 2 jours pour M. Quentin BOUVIER.
- Des racks à palettes pour un montant de 1 066.40 € TTC seront installés à l'atelier municipal par des conseillers un samedi matin pour réduire les coûts de la commande.
- Au vue du devis de réparation, la commune a investi dans une nouvelle autolaveuse pour la salle des fêtes pour un montant de 3 180.00 € TTC. Celle-ci a été réceptionnée également.
- Une réunion avec le SIEM aura lieu le mercredi 29 mars 2023 à 8h00 à la mairie pour le projet d'installation de vidéoprotection sur la commune.
- L'entreprise SCEE a terminé ses travaux d'effacement de réseaux électriques dans les rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur. Ensuite, l'entreprise GOREZ va intervenir pour les travaux de réfection de voirie courant avril et ce pendant 2 mois.
- Afin de célébrer le centenaire du Monument aux Morts, une présentation de la trame de cette commémoration est projetée exposant les différents points à organiser.
- L'association « Le Poilu de la Marne » a été contactée pour commémorer cet évènement. Il a été décidé d'accueillir les poilus pendant 2 jours soit les 14 et 15 juillet 2023. Le représentant de cette association se propose de venir expliquer le déroulé de leurs prestations.
- Il est procédé à la photographie des conseillers municipaux.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h15.

Le Maire,
M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance
Mme Magali BIDEAULT

06 avril 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11 | Votants : 14

Le 06 avril 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 31 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Dominique BLONDEL,
M. Michel QUENARDEL,
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,
Mme Magali BIDEAULT.

Absents :

M. Vincent BÉRÈCHE (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)
M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. David STYKA)
Mme Angélique FAYOLA (pouvoir à Mme Claire GARDIEN)
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 13 mars 2023
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1er janvier 2024
- Inscriptions des provisions semi-budgétaires
- Vote du compte administratif 2022
- Approbation du compte de gestion 2022
- Affectation du résultat 2022
- Fixation des taux d'imposition 2023 - taxes locales directes
- Vote du budget primitif 2023

INFORMATIONS DIVERSES :

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/06 : ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE

Adoptée à 14 voix pour

ET COMPTABLE M57 ABRÉGÉE AU 1ER JANVIER 2024

Monsieur le Maire présente la M57 abrégée et expose que l'ensemble des collectivités locales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes) est appelé à appliquer cette nomenclature afin d'harmoniser toute gestion comptable.




AUTORISE la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1er janvier 2024 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14.

N° 2023/07 : INSCRIPTIONS DES PROVISIONS SEMI-BUDGÉTAIRES

Adoptée à 14 voix pour

Monsieur le Maire expose que le code général des collectivités a retenu comme une dépense obligatoire, les dotations aux provisions pour créances douteuses à savoir les restes à recouvrer supérieurs à 2 ans constatés au 31 décembre de l'année budgétaire.

-  **DÉCIDE** d'inscrire à compter du budget primitif 2023, les provisions semi-budgétaires d'un montant de 1 000 €.

N° 2023/08 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Adoptée à 12 voix pour

(Le Maire s'est retiré pour le vote)




VOTE le compte administratif 2022 de la commune, sous la présidence de :
M. Dominique BLONDEL :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	518 885.80 €	Dépenses	813 557.12 €
Recettes	1 568 151.18 €	Recettes	959 644.69 €
EXCÉDENT	1 049 265.38 €	EXCÉDENT	146 087.57 €

SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL
DE L'ANNÉE 2022
1.195.352,29 €

N° 2023/09 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Adoptée à 14 voix pour

-  **APPROUVE** le compte de gestion 2022 de la Commune par M. Robert CASABIANCA, comptable public du Centre des Finances Publiques de Fismes

N° 2023/10 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

Adoptée à 14 voix pour

✓ **AFFECTE LE RÉSULTAT 2022** comme suit :

CONSIDÉRANT		AFFECTE	
Un excédent de fonctionnement de	1 049 265.38 €	Au compte 002 en recettes de fonctionnement	1 049 265.38 €
Un solde d'exécution d'investissement positif de	146 087.57 €	Au compte 002 en recettes d'investissement	146 087.57 €
Un reste à réaliser de	0.00 €		

N° 2023/11 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2023 - TAXES LOCALES DIRECTES

Adoptée à 14 voix pour

✓ **DÉCIDE** de fixer les taux d'imposition applicables pour 2023

TAXES	TAUX D'IMPOSITION 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35.36%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	9,40 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00 %

N° 2023/12 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Adoptée à 14 voix pour

✓ **VOTE** le budget primitif 2023 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
1 582 238.38 €	1 103 808.57 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Le prochain conseil municipal est programmé soit le 15 ou 22 mai 2023
- Des devis seront demandés pour un changement de chaises de la salle des fêtes.
- Au vue de l'augmentation de l'énergie, il est préconisé de diminuer davantage la température de la grande salle en dehors du temps de location.
- Un remplacement de menuiseries de la salle des fêtes est évoqué. (A étudier).

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h45.

Le Maire,
M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance
Mme Magali BIDEAULT



22 mai 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14 | Votants : 14

Le 22 mai à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 16 mai 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Dominique BLONDEL,
M. Vincent BÉRÈCHE
M. Michel QUENARDEL,
M. Laurent CORBLIN,
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Angélique FAYOLA,
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,
Mme Magali BIDEAULT.

Absents :

Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 06 avril 2023
- Tarifs occupation des terrains communaux 2023/2024/2025
- Convention de partenariat entre la commune de Ludes et la ville de Reims « Reims Activ'été 2023 »
- Remboursement demandé aux familles dont leurs enfants bénéficient des activités du dispositif de loisirs « Reims Activ'été 2023 »
- Bail de location du droit de chasse
- Sté SPL-XDEMAT : Réunion de l'assemblée générale sur la répartition du capital social
- Mandat de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre avec le SIEM pour la réalisation d'un système de vidéoprotection

INFORMATIONS DIVERSES :

- Organisation de la commémoration du centenaire du monument aux morts
- Organisation de la fête de la musique
- Point sur les travaux de voirie : Rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur

Le procès-verbal de la séance du 06 avril 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/13 : TARIFS OCCUPATION DES TERRAINS

Adoptée à 12 voix pour **COMMUNAUX 2023/2024/2025**

(Mme Fanny CORNEILLE-SAYER et M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO, parties intéressées se sont retirées du vote)

Monsieur le Maire propose de reconduire les mêmes tarifs votés en 2020.

- ✓ **DÉCIDE** de ne pas augmenter les tarifs annuels d'occupation des terrains communaux pour 2023/2024/2025.

N° 2023/14 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE LUDÉS

Adoptée à 14 voix pour **ET LA VILLE DE REIMS « REIMS ACTIV'ÉTÉ 2023 »**

Le Maire expose que les jeunes Ludéens de 7 à 17 ans peuvent participer à de nombreuses activités sportives, culturelles, artisanales, musicales...du 10 juillet au 25 août 2023 que met à disposition la Ville de Reims à la condition que la Commune conventionne.

- ✓ **ACCEPTE** le principe d'accueil des enfants de la Commune de LUDÉS au dispositif « Reims Activ'été 2023 » proposé par la Ville de REIMS en participant à hauteur de 160 € par enfant et **AUTORISE** le Maire à signer une convention de partenariat avec la Ville de Reims.

N° 2023/15 : REMBOURSEMENT DEMANDÉ AUX FAMILLES DONT

Adoptée à 14 voix pour **LEURS ENFANTS BÉNÉFICIENT DES ACTIVITÉS DU DISPOSITIF DE LOISIRS JEUNES « REIMS ACTIV'ÉTÉ 2023 »**

- ✓ **DEMANDE** le remboursement d'un montant de 80 € aux familles dont leurs enfants bénéficieront des activités proposées par le dispositif de loisirs jeunes « Reims Activ'été 2023 ».

N° 2023/16 : BAIL DE LOCATION

Adoptée à 14 voix pour **DU DROIT DE CHASSE**

Le Maire informe qu'il convient de renouveler le bail de location du droit de chasse, celui-ci arrivant à échéance au terme de la saison de chasse 2022/2023.

- ✓ **DÉCIDE** d'attribuer la location du droit de chasse à l'Association de Chasse Communale en Forêt de Ludés / Ville en Selve, **CONSENT** le bail pour une durée de 9 ans, à compter de l'ouverture de la chasse en 2023 et **AUTORISE** le Maire à signer le bail de chasse.

N° 2023/17 : STÉ SPL-XDEMAT : RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Adoptée à 14 voix pour

Le Maire expose que chaque année, l'Assemblée générale de la société doit se réunir avant fin juin pour approuver les comptes de l'année précédente et affecter le résultat, après présentation des rapports du Commissaire aux Comptes. Elle approuve également la répartition du capital suite aux adhésions et sorties des nouvelles collectivités locales ou de nouveaux groupements de collectivités intervenues depuis la dernière assemblée.

- ✓ **APPROUVE** la nouvelle répartition du capital de la société publique locale dénommée SPL-XDEMAT et **DONNE** pouvoir au Maire à l'assemblée générale de celle-ci pour voter cette nouvelle répartition de son capital et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

N° 2023/18 : MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE MAÎTRISE D'OEUVRE AVEC LE SIEM POUR LA RÉALISATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Adoptée à 14 voix pour

Le Maire évoque la complexité des nouvelles technologies en matière de vidéoprotection. Il propose à l'assemblée, dans un souci de conduite optimale de cette opération de solliciter le SIEM afin qu'il se charge de la conduite technique et administrative du déploiement du système de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire.

- ✓ **DÉCIDE** de donner mandat au SIEM pour la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'un système de vidéoprotection sur le territoire de Ludes.

INFORMATIONS DIVERSES

- Les travaux de réfection du monument aux morts par l'entreprise Léon Noël vont débiter le 23 mai prochain.
- Point sur l'organisation de la commémoration du centenaire du monument aux morts : prévoir une déviation pour sécuriser le défilé, nommer les porte-drapeaux et les enfants pour la citation des disparus, définir la communication de l'évènement, prévoir des food-trucks...
- La fête de la musique se déroulera le mercredi 21 juin sur la place de la Liberté à partir de 18h avec l'intervention de l'Harmonie de Ludes. Les réservations pour se restaurer se feront auprès du Coquet Bar.
- L'entreprise Gorez va intervenir à partir du 30 mai jusque fin juillet 2023 pour la réfection des rues du Réservoir, de la Liberté, Pasteur et Dérodé. La commission voirie sera convoquée dès la connaissance des réunions de chantier.
- La CIP Nord a mandaté une entreprise pour réaliser le 30 mai prochain une purge afin de reprofiler la chaussée, en partie rue de Mailly.
- Le Conseil Municipal se réunira le vendredi 9 juin 2023 à 18h00 pour élire les 3 délégués titulaires et les 3 délégués suppléants qui participeront au vote des sénateurs le dimanche 24 septembre 2023 en application de la circulaire du 30 mars 2023 du Ministère de l'Intérieur.
- Le géomètre du Centre des impôts fonciers de Reims accrédité par arrêté préfectoral va procéder à la mise à jour du plan cadastral du 26 mai au 30 juin 2023 sur la commune en passant chez les différents propriétaires pour constater les constructions nouvelles, les additions de construction et les démolitions éventuelles.
- Dans le cadre du Label des « Villes et Villages Fleuris », la commune sera visitée le mercredi 19 juillet à 8h30 par le Jury Régional.
- La plantation des fleurs est prévue le vendredi 26 mai à 14h, rendez-vous devant la mairie.
- Les Petits Bouchons ont arrêté la liste des enfants pour la rentrée de septembre prochain.
- La dalle des Greffières a été refaite par l'entreprise Masala Construction suite aux dégâts causés par une société forestière en débardant du bois.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h15.

Le Maire,

M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance

Mme Magali BIDEAULT

09 juin 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12 | Votants : 14

Le 09 juin 2023 à 18h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 02 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Vincent BÉRÈCHE,
M. Michel QUENARDEL,
M. Laurent CORBLIN,
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Angélique FAYOLA,
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,

Absents :

Mme Magali BIDEAULT
(pouvoir à MME Fanny
CORNEILLE-SAYER)
M. Dominique BLONDEL.
(pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance :

Mme Angélique FAYOLA

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 22 mai 2023
- Election des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le procès-verbal de la séance du 22 mai 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/19 : ELECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Adoptée à 14 voix pour **ET SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**



PROCÈDE à l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs fixée au dimanche 24 septembre 2023

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

**M. TOCUT ALAIN
M. JOREZ JEAN-PIERRE
MME CORNEILLE-SAYER FANNY**

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

**M. BLONDEL DOMINIQUE
M. CORBLIN LAURENT
M. STYKA DAVID**

INFORMATIONS DIVERSES

- Néant

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h00.

Le Maire,
M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance
Mme Angélique FAYOLA

03 juillet 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11 | Votants : 13

Le 03 juillet 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 27 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Dominique BLONDEL.
M. Vincent BÉRÈCHE
M. Laurent CORBLIN
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Angélique FAYOLA
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,

Absents :

Mme Fanny CORNEILLE-SAYER (Accompagnatrice du voyage scolaire à l'île d'Oléron du 03 au 07 juillet 2023)
(pouvoir à Jean-Pierre M. JOREZ)
M. Michel QUENARDEL, (pouvoir à M. Alain TOCUT)
Mme Magali BIDEAULT
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Angélique FAYOLA

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 09 juin 2023
- Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre avec le SIEM pour la réalisation d'un système de vidéoprotection sur la commune
- Demande de subvention pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune
 - Auprès de l'Etat :
 - Au titre de la DETR
 - Au titre du FIPD
 - Auprès de la Région Grand-Est
- Exercice du droit de préférence - lieudit « La Vente Lamotte »

INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur les 14 et 15 juillet 2023

Le procès-verbal de la séance du 09 juin 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/20 : CONVENTION DE MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Adoptée à 13 voix pour

ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVEC LE SIEM POUR LA RÉALISATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION SUR LA COMMUNE



AUTORISE le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et de Maîtrise d'œuvre avec le SIEM pour la réalisation d'un système de vidéoprotection sur la commune.

N° 2023/21 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION

Adoptée à 13 voix pour

D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION SUR LA COMMUNE :

- ✓ AUPRÈS DE L'ETAT :
- AU TITRE DE LA DETR
- AU TITRE DU FIPD
- ✓ AUPRÈS DE LA RÉGION GRAND EST

Le Maire expose à l'assemblée la possibilité d'obtenir des aides financières auprès de l'Etat et de la Région Grand Est, le solde sera assuré par des fonds propres de la commune.

Cependant, au vu du nombre important de dossiers présentés par les collectivités et dans l'hypothèse où aucune subvention ne serait accordée pour la commune, les travaux seront bien entrepris en 2024.

✓ **DEMANDE** l'octroi d'une subvention au taux maximum de l'année 2024 auprès de :

- DE L'ETAT : AU TITRE DE LA DETR ET DU FIPD,
- DE LA RÉGION GRAND EST AU TITRE DISPOSITIF AIDE VIDÉOPROTECTION

N° 2023/22 : EXERCICE DU DROIT DE PRÉFÉRENCE

Adoptée à 13 voix pour

- LIEUDIT « LA VENTE LAMOTTE »

✓ **DEMANDE** de ne pas exercer le droit de préférence pour la vente de parcelles forestières C 79 et C 84 d'une superficie totale de 37a 72ca au vu du prix élevé et d'une convention d'achat de bois sur pied préalablement signée entre la propriétaire et une exploitation forestière.

INFORMATIONS DIVERSES

- Dernier point sur le déroulé de la commémoration du centenaire du monument aux morts.
- La restauration du monument aux morts sera achevée le 05 juillet prochain.
- Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 25 septembre 2023.
- L'illumination du sapin de Noël est fixée au vendredi 1er décembre 2023. S'enchaînera le marché de Noël qui se déroulera à la salle des fêtes soit sur uniquement le dimanche 3 décembre ou sur tout le week-end. (A définir)
- La commune a été totalement dédommagée pour la réalisation d'une nouvelle dalle située aux Greffières en remplacement de celle détériorée lors du débardage de bois par une exploitation forestière.
- Le débardage de bois actuel par une autre exploitation forestière au Craon de Ludes est à surveiller.
- Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques auront lieu en fin d'année en partie rue Victor Hugo pour le renforcement du réseau basse tension d'Enedis.
- Mme Solène BOULOT va quitter le cabinet d'infirmerie à partir du 1er septembre. Mme Estelle CAILLOT devient titulaire de ce cabinet. Une nouvelle collaboratrice ayant déjà effectué des remplacements sur Ludes arrivera début octobre.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire,

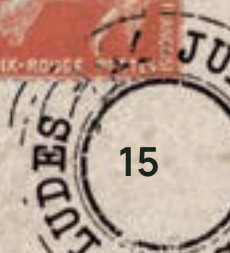
M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance

Angélique FAYOLA



LUDES-LE-COQUET --- Centenaire du Monument aux Morts
avec l'association « Le poilu de la Marne »



MOT DU MAIRE

Au nom de la commune de Ludes, je tiens à adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui ont œuvré et se sont impliqués avec dévouement au cours de ces deux journées de Commémoration. Cette célébration n'aurait pas pu être un succès sans leur précieuse contribution.

Nous tenons à saluer tout particulièrement :

- Le Conseil Municipal de Ludes, dont l'engagement a été exemplaire.
- Mme Caroline Rulland, secrétaire de Mairie, pour son rôle crucial dans l'organisation de l'événement.
- Les dévoués employés communaux, **Quentin et Bruno**, pour la sécurisation et circulation.
- M. Charles Rajaona, qui a été un pilier dans l'organisation de cet événement mémorable.
- M. Michel Quenardel, pour son précieux travail de préparation du terrain.
- M. André Gautron, qui a mis à notre disposition l'emplacement nécessaire.
- M. Jean-Claude Dumangin, pour sa contribution en fournissant le bois nécessaire pour l'occasion.
- M. Vincent Bèreche, qui a transporté l'Harmonie de Ludes avec son véhicule.
- Mme Pascale Delabrière, dont la décoration de la salle polyvalente et du kiosque ont grandement contribué à l'événement.
- Mme Fanny Corneille-Sayer, qui a rendu les festivités plus conviviales en invitant des Food Trucks.
- M. Jean-Marie Chappellet, adjoint à la Mairie de Villers Allerand, pour son aimable prêt du Caisson d'Artillerie et de son cheval en bois.
- L'association du poilu de la Marne, qui a animé avec brio et passion les festivités pendant deux jours. C'était parfait !
- Les Portes-drapeaux de Ludes, Mme Claire Gardien et M. David Styka, qui ont dignement représenté notre commune.
- L'Harmonie de Ludes dirigée par Franck Vilmart pour sa prestation musicales remarquable.
- M. Guillaume Rajaona pour l'illustration de l'affiche et de la mise en page du programme.
- M. Pierre Jupin, M. Denis Quatresols, M. Jacky Dumangin et M. Stéphane Quatresols pour les superbes photos qui ont immortalisé l'événement du centenaire.
- La Section Locale des Vignerons, pour sa pétillante participation.
- M. Nicolas Carlier, le brasseur de Ludes **B51** dont le houblon a égayé le week-end.
- M. Denis Quatresols, qui nous a exposé, lors d'une superbe exposition, des photos d'archives.
- M. Jean-Paul Doucet, documentaliste ainsi qu'exposant de photos et pour son apport culturel significatif.
- L'Amicale Porte-drapeaux de Reims et ses environs, qui a honoré notre cérémonie de sa présence.
- Nos personnalités invitées, dont M. Eric Girardin, Député de la Marne, M. Mario Rossi, Vice-président du conseil Départemental et Vice-président du Grand Reims, M. Alphonse Schwein, Conseiller Départemental, et M. Vincent Guy, Maire de Chigny-les-Roses.
- Nos Maires Honoraires, M. Edmond Forget, M. Guy Georgeton, et M. Nicolas Rulland, dont la présence était très appréciée.
- Le Capitaine Thomas du Régiment du CIEC de Mourmelon-le-Grand, pour sa participation honorifique.
- Le lieutenant de gendarmerie, M. Yves Brien, commandant de la communauté de la brigade de Taissy, pour son soutien essentiel.
- Les enfants, Juliette, Charles, Léo et Enzo, qui ont rendu un touchant hommage aux Morts.
- Mme Anne-Sophie Tièche et à ses talentueux élèves pour leur contribution musicale sur l'hymne nationale.

Enfin, un remerciement tout particulier à la population de Ludes, qui a répondu en grand nombre à cet appel à la mémoire. Votre présence a donné tout son sens à cette Commémoration du Centenaire du Monument aux Morts, faisant de cet événement un moment de rassemblement et de solennité inoubliable.

ASSOCIATION : LES POILUS DE LA MARNE







La Roseraie

J'AURAIS VOULU ETRE UN ARTISTE...

**N'attendez plus, rejoignez notre
équipe dynamique dès maintenant !**

À l'École de la Rose, nous vous offrons l'opportunité d'explorer diverses formes artistiques, que ce soit la musique, le théâtre, ou même la danse urbaine **en partenariat avec le Studio 511**. Nous sommes là pour vous aider à devenir un artiste complet, prêt à briller sur scène.

Nos portes sont ouvertes aux plus jeunes, dès l'âge de 4 ans pour l'éveil musical, 5 ans pour la danse, et 7 ans pour le théâtre. Notre école compte fièrement 178 adhérents, tous passionnés par les différentes disciplines artistiques que nous proposons.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda que de nombreuses auditions musicales sont prévues au cours de l'année. Ne manquez pas celle du **dimanche 17 décembre 2023** à 10h30, qui se tiendra à la salle des fêtes de Ludes. De plus, un spectacle unique, mêlant danse, musique et théâtre, se prépare pour **le dimanche 16 juin 2024** au matin à Rilly-la-Montagne.

Vous pouvez nous écrire à l'adresse roseraiemusique@outlook.fr ou nous appeler au 06.66.39.36.65 pour obtenir toutes les informations nécessaires.

N'hésitez pas à vivre avec nous des aventures artistiques exceptionnelles !

Mme Sylvie Moine



Si vous souhaitez nous rejoindre
ou prendre des renseignements,
rien de plus facile :

roseraiemusique@outlook.fr
ou notre page Facebook :
école de musique LA ROSERAIE .



La Section Locale LES COTEAUX PROPRES

Le samedi 14 octobre, les habitants de Ludes se sont mobilisés pour l'Opération Villages et Coteaux Propres, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable. Cette initiative, portée par de nombreux partenaires, dont le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, le Comité Champagne, le SGV, et les Maisons de Champagne, vise à

nettoyer les abords des routes, chemins, forêts et vignes.

Durant une demi-journée, les volontaires ont montré leur engagement en faveur de la préservation de l'environnement, soulignant ainsi l'importance de sauvegarder notre cadre de vie. Cette opération locale témoigne de la détermination du village de Ludes à agir pour un environnement plus propre et plus durable.

**Merci aux
participants,
chaque année
plus nombreux.**



Fête de la musique

Le 21 juin est le jour de la fête de la musique. Sur une idée originale française, l'événement a célébré sa 41e édition cette année.

Chaque année, résonnent dans les rues des villes européennes des airs de musique en tous genres. Amateurs, professionnels, groupes, solistes, classique, rock, jazz, rap... la fête de la musique convie partout dans le monde des amateurs et professionnels à se produire le jour du solstice d'été, devant un large public. A Ludes également, la musique était de mise pour une soirée festive !



Le Fleurissement

L'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, en charge de l'animation du label des Villes et Villages Fleuris Grand Est, a visité notre commune cet été et a renouvelé les deux fleurs de notre village.

Des travaux d'embellissement de l'entrée de Ludes côté rue de Chigny sont prévus cette année .

Merci aux nombreux bénévoles pour leur aide à la plantation des fleurs de printemps et d'automne.



14 juillet

La Fête nationale à Ludes a une fois de plus été un moment mémorable pour la population locale. Les festivités ont débuté par une cérémonie commémorative suivie d'un magnifique feu d'artifice.

Le repas partagé, la retraite aux flambeaux et le bal ont ajouté de la joie à cette journée, cet événement renforce les liens communautaires tout en préservant les traditions précieuses.





Les Dragon Ladies PAGAYER CONTRE LE CANCER

Dans la lutte contre le cancer du sein, une équipe exceptionnelle de femmes, surnommées les "Dragon Ladies", se réunit à la base nautique rémoise pour relever un défi inspirant. Ces femmes courageuses accueillent toutes celles ayant ou ayant eu un cancer du sein, démontrant que la maladie n'entrave en rien leur détermination et leur esprit combatif.

Le Dragon boat, sport solidaire et de cohésion, devient leur terrain d'expression. Malgré les douleurs et les défis personnels, ces dames écoutent leur corps et se surpassent, pagayant avec une énergie qui force le respect.

L'équipage se réunit chaque samedi matin de 9h45 à 11h30 sur le canal aux Régates Rémoises, rue Clovis Chezél. Si vous êtes intéressé ou souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à les contacter:

ensemblepourelles@hotmail.fr
06 61 63 41 66.



Le don du sang

Chaque jour, la demande de sang pour soutenir les besoins de femmes en travail d'accouchement, de victimes de tout type d'accidents, et de patients nécessitant des interventions chirurgicales pour traiter des pathologies variées reste constante. Le besoin de donneur de sang demeure. Cet acte altruiste de donner du sang est d'une importance cruciale, et une fois de plus cette année, 27 volontaires ont répondu à cet appel vital. Votre contribution est véritablement irremplaçable !

Merci aux participants



Atelier initiation au Compostage

Face à l'engouement suscité par le premier atelier d'initiation au compostage, une deuxième session est prévue le jeudi 16 novembre 2023, de 18h à 21h, à la salle des fêtes du bas. Venez découvrir cette méthode simple pour réduire vos déchets organiques et contribuer à la préservation de l'environnement. Rejoignez-nous pour un avenir plus durable !



Exposition Photos

M^{me} Barenton Helen, artiste peintre, présente ses excuses pour son absence due au Covid. Les photos du Photo Club de Rilly la Montagne ont été très bien accueillies, attirant de nombreux photographes amateurs qui ont posé de nombreuses questions lors de l'exposition. Nous exprimons notre gratitude à la commune de Ludes pour son soutien.



Malheureusement, les élèves de la maternelle de Ludes n'ont pas pu assister à l'exposition le lundi en raison de circonstances imprévues liées à l'actualité.

M. Denis Quatresols



Départ de M^{me} Isabelle Régnier des Petits Bouchons

Nous voulons sincèrement remercier Isabelle Régnier des Petits Bouchons qui a quitté son poste de directrice le 9 novembre après 6 ans aux côtés de nos enfants.

Nous lui souhaitons une belle continuation pour ses projets à venir. Merci à elle pour tout le travail qu'elle a accompli durant toutes ces années.



Ils se sont remariés !

Fanny Sayer, maire-adjointe, était visiblement émue le samedi 4 novembre 2023, puisqu'elle avait la charge de «Remarier» celui qui l'a mariée il y a près de 20 ans !

En effet, Josette et Fernand Fayola ont choisi de «repasser» en mairie pour fêter leurs noces de diamant, soit 60 années de mariage.

Nadine et Angélique, leurs filles, ont lu un message des plus émouvants, racontant «tout l'amour, le respect et la reconnaissance» qu'avec Christian leur frère, elles ont pour leurs parents.



Le défilé du 11 novembre

Comme chaque année, la France célèbre le 11 novembre, l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Notre défilé traditionnel en compagnie de l'Harmonie de Ludes a débuté dès 10h00 sur la place de la mairie, pour se rendre au monument aux morts et au cimetière, l'occasion de déposer une gerbe et de rendre hommage à nos combattants et familles de militaires morts pour la France.

La commémoration du 105^e anniversaire de l'Armistice s'est clôturée par un moment convivial avec un verre de champagne à la salle des fêtes.

Pôle enfance



LES VENDANGES DES ÉCOLES



CHAT BOTTÉ : SPECTACLE DE MARIONNETTES À SILLERY



JARDINAGE À L'ÉCOLE



KERMESSE DES PETITS BOUCHONS

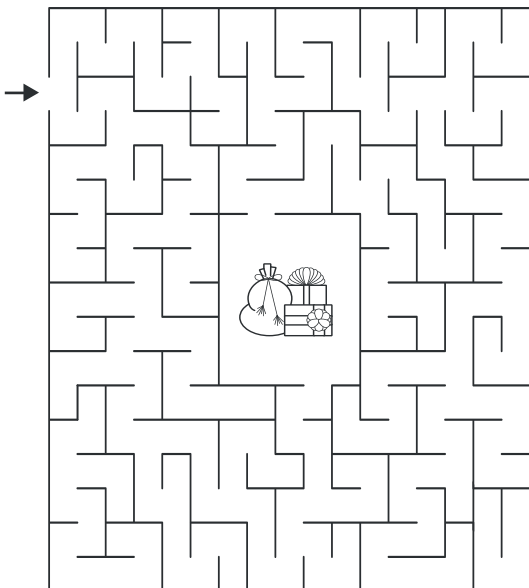
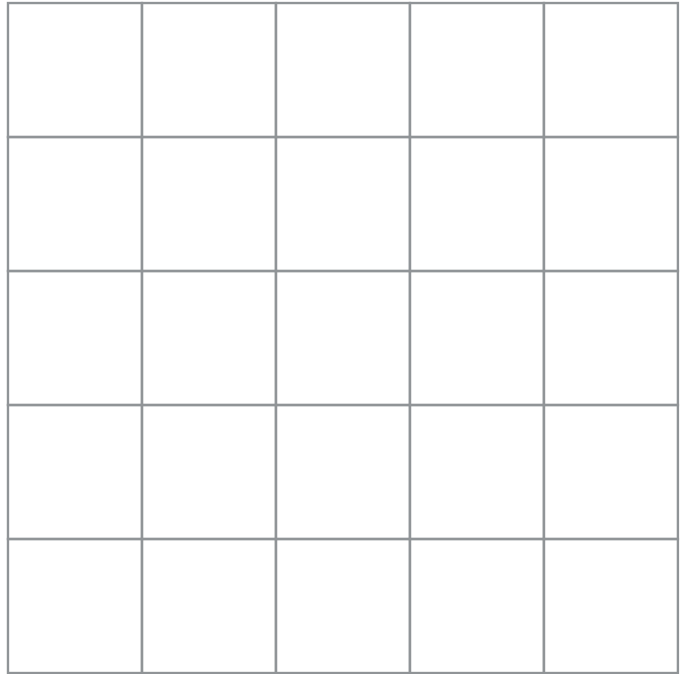
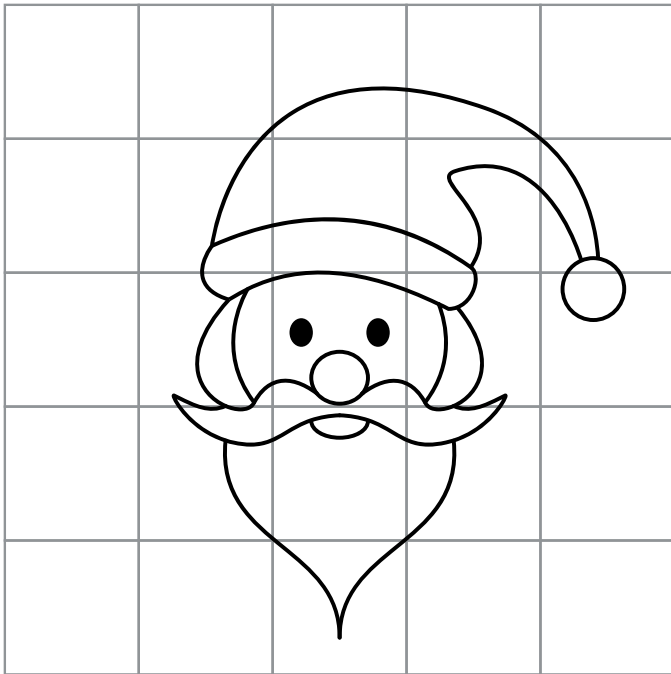


COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

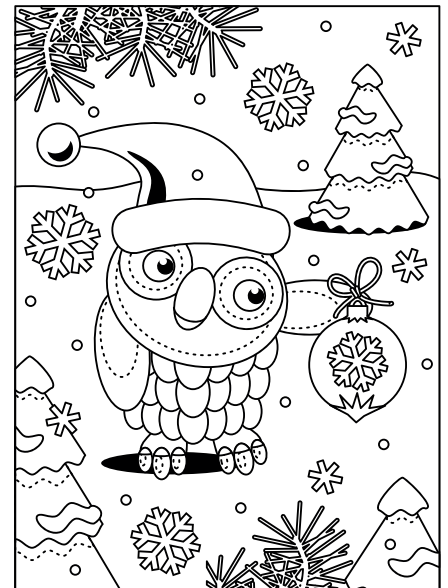


ARMISTICE : 11 NOVEMBRE

Dessine le père noël !



Sortez du labyrinthe



10 différences

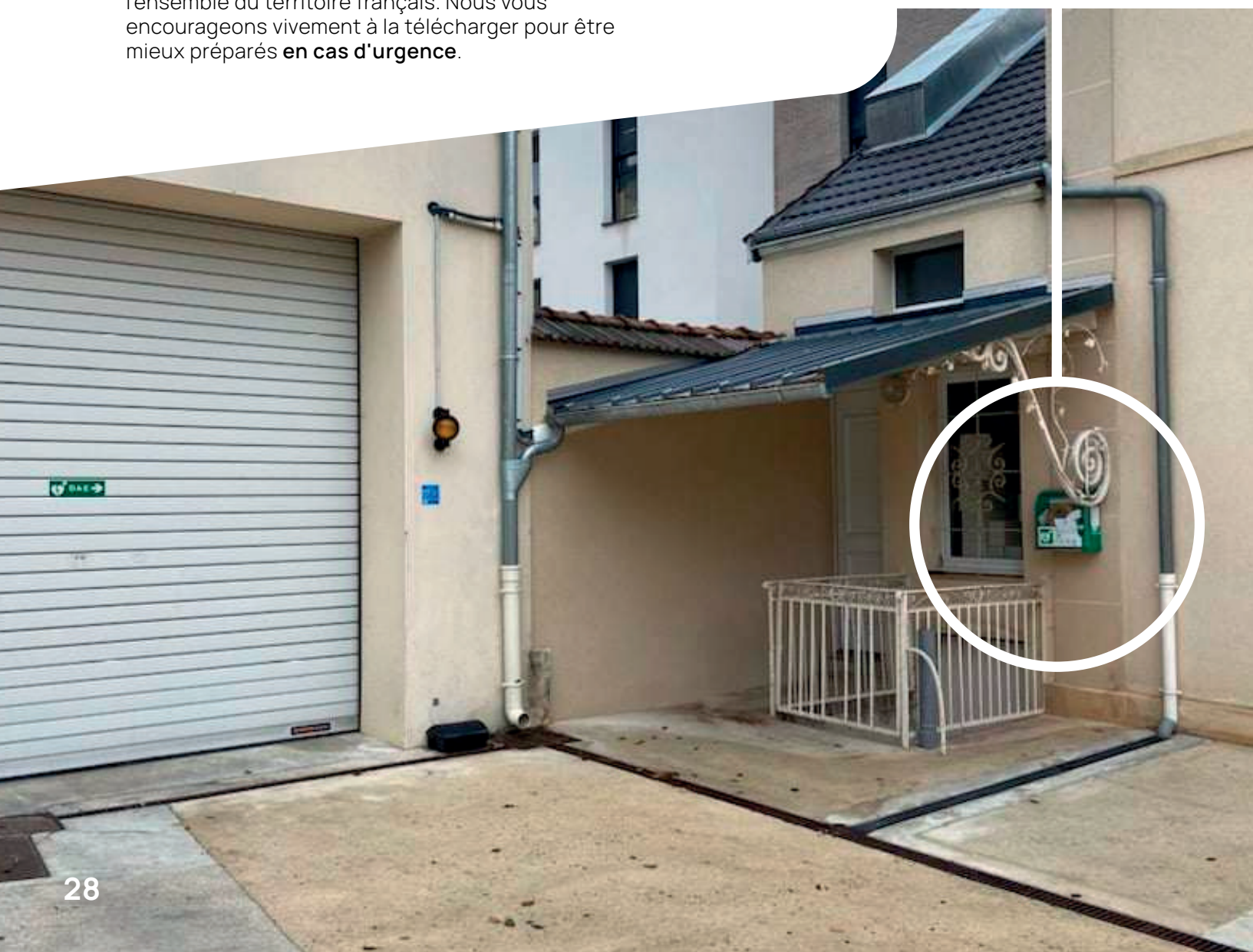
NOUVEAU ! Défibrillateur à disposition

Depuis quelques jours, un tout nouveau défibrillateur a été récemment installé **par la Coopérative Viticole de Ludes, située rue Astoin**. Ce dispositif, le troisième en son genre, a été mis à la disposition de tous, rejoignant ainsi les deux autres déjà présents installés par la mairie :

- à la salle des fêtes
- à côté de la boîte postale près de la mairie.

L'importance de disposer de défibrillateurs à portée de main en cas d'arrêt cardiaque ne peut être surestimée, car chaque minute est précieuse pour la survie des victimes.

Une application gratuite baptisée "Staying Alive" facilite la géolocalisation de tous ces dispositifs sur l'ensemble du territoire français. Nous vous encourageons vivement à la télécharger pour être mieux préparés **en cas d'urgence**.



NOUVEAU ! Formation en ligne sur le compostage

Le Grand Reims vous propose une formation en ligne sur le compostage pour acquérir un composteur gratuit

Vous avez toujours voulu en savoir plus sur la pratique du compostage, mais vous n'aviez pas le temps de venir participer à un atelier ? Cette formation en ligne est faite pour vous !

Vous y apprendrez notamment :

- Les avantages du compostage domestique
- Les clés de la réussite du compostage
- Comment éviter les problèmes et surtout leurs solutions ainsi que des astuces

Cette formation dure 45 minutes à 1 heure et vous la suivrez à votre rythme : vous pouvez arrêter puis reprendre, selon vos disponibilités.

A l'issue de cette formation, un quizz en ligne testera vos connaissances. En cas de réussite, un certificat vous sera remis et vous pourrez obtenir un composteur gratuit (dans la limite d'un composteur offert par foyer), à retirer auprès du Grand Reims.

Intéressé.e ? c'est très simple, rendez-vous sur :
<https://www.grandreims.fr/formation-en-ligne-compostage>



BIODÉCHETS : le Grand Reims vous met à disposition des moyens de les trier

Vous en avez peut-être entendu parler : au 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets se généralise. Mais qu'est-ce que cela signifie ?

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France, ménages comme professionnels.

Voici deux définitions tout d'abord pour mieux comprendre :

Les biodéchets sont les déchets (non dangereux) biodégradables de jardin ou de parc et les déchets alimentaires (issus des repas ou de cuisine).

Le tri à la source quant à lui signifie, le tri au plus près du lieu de production des biodéchets.

Il s'agit donc de permettre à chaque citoyen de disposer d'une solution de tri de ses biodéchets, au plus proche de son lieu de production, d'ici le 1er janvier 2024.

Cela signifie que le tri des biodéchets n'est pas « obligatoire » pour les ménages mais nous comprenons tous l'intérêt environnemental et pour notre territoire de cette démarche.

Sur le territoire communautaire, différentes solutions sont possibles selon les caractéristiques de votre habitat :

- Le compostage à l'air libre pour ceux qui disposent d'un jardin.

Le Grand Reims vous propose également :

Le compostage en composteur individuel. Pour rappel, le suivi d'une formation en ligne et la réussite à un test sous forme de questionnaire en fin de formation vous permette d'obtenir un composteur gratuitement (conditions décrites sur le site internet : www.grandreims.fr).

Le compostage en composteur partagé, si ces équipements sont installés à proximité de votre logement ou des espaces que vous fréquentez.

L'accès à des points d'apport volontaires de collecte des déchets alimentaires sur le territoire urbain. Les premiers collecteurs ont été installés et leur déploiement est prévu dès octobre 2023 et tout au long de l'année 2024 et 2025.

Ces solutions sont complémentaires. Pour les déchets verts (tontes, branchages,...) qui ne peuvent pas être valorisés à domicile en mulch ou en broyat, vous pouvez les apporter en déchetterie.

Les professionnels produisant des biodéchets sont eux tenus obligatoirement de trier leurs biodéchets et de leur faire suivre des filières de traitement adaptées.

Et pourquoi trier ses biodéchets ?

Une fois triés les biodéchets peuvent pleinement être valorisés via le compostage ou la méthanisation, pour permettre un retour au sol de la matière organique réduisant l'utilisation notamment des engrais chimiques. La dernière caractérisation des déchets a montré que près de 30% de nos ordures ménagères étaient des biodéchets. Actuellement incinérés avec le reste des ordures ménagères, ce sont plus de 70 kg/hab et par an qui pourront être mieux valorisés.

Pour toute question, contactez les services de la Direction des Déchets :
Par internet : www.grandreims.fr (rubrique « Services aux habitants / démarches en ligne / Poser une question / Collecte et tri des déchets)
Par téléphone : 03.26.02.90.90

DÉCHETS :

Textiles et appareils

électriques et électroniques :

les meilleures filières pour les évacuer

Le Grand Reims recommande des filières de collecte locales pour vous débarrasser de ce qui ne vous sert plus. En plus de simplifier vos placards, ces collectes apportent un soutien précieux à l'économie sociale et solidaire. En offrant une seconde chance à vos objets, vous contribuez non seulement à une planète plus propre mais aussi à des projets locaux qui visent à aider les plus vulnérables. L'été est le moment de joindre l'utile à l'agréable en montrant votre solidarité !

Rejoignez le mouvement pour un impact positif et solidaire.



Les textiles :

les déposer dans les conteneurs à textiles installés en déchetterie ou dans les communes.

Plus de 200 conteneurs sont à votre disposition :
trouvez le plus proche de chez vous :
www.grandreims.fr/conteneurs-a-textile



Les appareils électriques et électroniques :

les apporter en déchetterie, après avoir retiré les piles et les batteries, elles-mêmes acceptées en déchetterie, dans des contenants spécifiques.

Vos déchets seront pris en charge par des éco-organismes agréés qui garantissent un traitement conforme à la réglementation de vos déchets.

Un doute sur un déchet ? Référez-vous à votre guide de collecte, consultable aussi sur www.grandreims.fr (rubrique Gestion des déchets / consignes de tri).

Etat Civil

Lyra JUPIN née le 06 juillet 2023



Naissance



Mariages

Camille BRIXON et Nicolas SAS le 17 juin 2023
Lucie NICLOT et Simon DEBOUT le 23 septembre 2023

Françoise COLLIN le 21 mars 2023
Andrée BERTAUX le 21 avril 2023
Christiane BRICOUT le 22 avril 2023
Marie-Hélène JOREZ le 02 mai 2023
Bernard GIBIER le 05 juin 2023
Annie LESAGE le 07 juin 2023
Jean GAUTRON le 16 juin 2023
Roger MAILLIET le 20 août 2023
Huguette QUENARDEL le 13 octobre 2023



Décès



Noces de diamant

Josette LENGLET et Fernand FAYOLA
le 04 Novembre 2023

Civisme

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



LUDES

Dimanche 03 décembre 2023, 10h/18h30

MARCHÉ DE NOËL



PRODUITS ARTISANAUX ET GOURMANDS

IDÉES CADEAUX

BOISSONS ET DOUCEURS SUCRÉES PROPOSÉES PAR
LM L'ÉCOLE

SALLE DES FÊTES
DE LUDES (51)

La Gazette

LUDES LE COQUET

2023

**25 NOV DÉCORATION DES
SAPINS DE NOËL**

Rendez-vous à 14h00 à la Mairie

**1^{er} DEC ILLUMINATION
DU GRAND SAPIN**

Rendez-vous à 18h30, devant le kiosque

3 DEC MARCHÉ DE NOËL

De 10h00 à 18h30 à la salle des fêtes

2024

12 JAN LES VOEUX DU MAIRE

À 18h00 à la salle des fêtes

**13 JAN RANGEMENT DES
DÉCORATIONS NOËL**

Rendez-vous à 14h00 à la mairie

**20 JAN MESSE DE
LA SAINT VINCENT**

À 16h30 en l'église St Jean Baptiste

**04 FEV LOTO
LES PREMIERS PAS**

Rendez-vous à la 14h30 à la salle des fêtes

**21 MAR FORMATION JARDINAGE
AU NATUREL**

De 18h00 à 21h00 à la salle des fêtes
(nombre de places limitées)

02 AVR DON DU SANG

À la salle des fêtes de 16h00 à 19h30

**07 AVR CONCERT
DE PRINTEMPS**

À 16h00 à la salle des fêtes, avec :
L'Harmonie de Ludes et l'Orchestre de l' ECOM
de Longueil Sainte Marie - Verberie dans l'Oise

18 AVR LE REPAS DES AÎNÉS

À 12h00 à la salle des fêtes

Secrétariat de Mairie

Lundi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 9h30 - 11h30

Jeudi et vendredi : 16h30 - 18h30

Tél : 03 26 61 12 50

ludeslecoquet@wanadoo.fr

Horaire déchetterie de Rilly-La-Montagne

Lundi, mardi, jeudi

et samedi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Tél : 03 26 02 90 90



Pour de recevoir toutes les informations de notre commune, pensez à communiquer votre adresse mail à la mairie ou à installer l'application gratuitement : Panneau Pocket sur votre téléphone portable.



Visitez le site internet de la commune pour suivre l'actualité de votre village et retrouver les gazettes.
www.ludes51.fr